

paroles comportaient un grand désir de cultiver la bienveillance du peuple des États-Unis. Je vous le demande, l'honorable chef de la gauche a-t-il lu les récentes déclarations d'un homme qui, il l'admettra, sans doute, est d'un rang supérieur au sien ? Je veux parler du premier ministre d'Angleterre, lord Salisbury, et il s'agissait de la question irritante du Venezuela. L'attention de l'honorable chef de la gauche n'a-t-elle pas été attirée davantage sur les paroles prononcées très récemment par un anglais très distingué qui visite actuellement l'Amérique, et qui est lord Russell, juge en chef d'Angleterre ? En effet, M. l'Orateur, les paroles prononcées par lord Russell sont presque exactement, quant à l'esprit, sinon quant à la lettre, le reflet même des termes dont s'est servi mon honorable ami, le premier ministre (M. Laurier), et je n'hésite pas à soumettre à la Chambre une copie exacte de ce qu'a dit lord Russell qui a parlé avec autorité ; qui a parlé, à bien dire, comme un envoyé du peuple anglais auprès du peuple des États-Unis. Voici ce que lord Russell a cru devoir dire :

M. le président, j'ai parlé en commençant des deux grandes divisions—américaines et britanniques—de ce monde qui parle la langue anglaise et que vous et moi représentons, aujourd'hui ; or, un mot de plus sur ce sujet et je terminerai.

Qui peut douter de leur influence pour le sain maintien de la paix de l'humanité ? Mais pour que cette influence soit parfaitement ressentie, ils leur faut vivre dans une cordiale entente, chaque peuple dans sa propre sphère d'action. S'ils possèdent une grande puissance, ils ont aussi une grande responsabilité. Aucune cause ne saurait faillir s'ils l'épousent : aucune cause qu'ils co-donnent ne saurait triompher. L'avenir, en grande partie, leur appartient. Ils ont leur place marquée d'avance dans l'histoire. Le différend qui les diviserait serait la pire des calamités.

Prions pour que cela n'arrive jamais. Prions pour que toujours fières et défendant en honneur chacune son drapeau, sauvegardant ses droits et respectant les droits des autres, chacune remplissant à sa propre manière sa destinée nationale, travaillent encore en harmonie pour le progrès et la paix de l'univers.

Ces paroles, M. l'Orateur, sont aussi éloquantes qu'elles sont sages ; je les recommande à la sérieuse attention des honorables membres de la gauche, à la considération attentive du peuple canadien, du peuple américain et du peuple anglais, et je dis que ces paroles représentent, en esprit, si non littéralement, exactement les sentiments exprimés par mon honorable ami et que les honorables députés de la gauche croient devoir condamner.

M. IVES : M. l'Orateur, dans son discours sur cette question le leader du gouvernement a bien voulu nous soumettre ce qu'il appelle les trois raisons de la victoire du parti libéral à la dernière élection générale. La première raison, nous a-t-il dit, était l'idée arrêtée que la politique fiscale de l'ancien gouvernement n'avait pas répondu aux espérances du peuple ; la seconde, que le gouvernement avait été extravagant et corrompu ; et la troisième, qu'au lieu de s'adresser au bon jugement du peuple, nous avions fait appel aux préjugés de race.

Dans quelques instants j'ajouterai quelques raisons, de mon cru, pour expliquer la victoire remportée par l'honorable ministre et son parti, mais je désire tout d'abord étudier ces trois raisons dont parle l'honorable ministre. En ce qui concerne la première, savoir que la politique fiscale de l'ex-gouvernement n'a pas répondu aux espérances du peuple, je désire déclarer de la manière la plus formelle devant la Chambre qui, d'après ce que je sais de la

lutte dans la province de Québec, ce n'a pu être là une cause du succès des honorables messieurs de la droite.

La raison que je reconnais est celle-ci : que le succès de l'honorable ministre dans les centres commerciaux de la province de Québec n'est pas dû au fait que l'on était mécontent de notre politique fiscale, mais à l'engagement formel et positif pris publiquement et privément, non seulement par l'honorable premier ministre, mais par ses lieutenants que, s'il venait au pouvoir, la politique fiscale existante du pays ne serait pas sérieusement altérée. Comment l'honorable premier ministre qui n'a cessé de murmurer aux négociants de la ville de Montréal de n'avoir rien à craindre, comment, dis-je, l'honorable premier ministre peut-il avoir l'audace de dire ici, devant ce nouveau parlement du Canada, que l'impopularité de la politique fiscale a été la cause de son succès dans cette élection ? M. l'Orateur, la première précaution que dut prendre l'honorable ministre en commençant la bataille a été de mettre en laisse l'honorable préopinant (sir Richard Cartwright). L'honorable monsieur (sir Richard Cartwright), à cause de l'expérience qu'avait le peuple canadien de sa politique, de 1873 à 1878, était la bête noire de tous les négociants et fabricants du Canada. S'ils n'eussent été parfaitement convaincus que l'honorable monsieur (sir Richard Cartwright) n'aurait pas le contrôle de la politique fiscale, ne serait pas le ministre des Finances dans toute nouvelle administration, l'honorable premier ministre n'aurait jamais pu réussir dans le pays, ou dans les centres commerciaux de la province de Québec. Eh bien ! M. l'Orateur, il est si vrai que l'honorable député d'Oxford (sir Richard Cartwright) fut mis en laisse, que durant cette grande lutte, lorsque tout homme public du Canada, à l'exception de lui, était engagé dans la campagne instruisant le peuple de ses vues particulières, cet honorable monsieur, en dépit de ses grands talents jouissait de la vie paisible dans son foyer et ne se montrait pas en public dans le pays. Au dernier moment, durant les deux ou trois derniers jours de la lutte, lorsque l'ont cru pouvoir permettre à l'honorable député d'Oxford (sir Richard Cartwright) de parler, il sortit et parla dans 3 ou 4 des comtés voisins, et il en résulta que dans chaque comté où il parla mes honorables amis de ce côté-ci de la Chambre remportèrent la victoire.

Plus que cela, M. l'Orateur, non seulement les élections furent remportées, grâce à la popularité de la politique fiscale, grâce à la promesse faite par les honorables messieurs de la droite de ne pas l'altérer : mais depuis les élections l'honorable chef du gouvernement et ses amis ont essayé de prévenir une crise financière, la répétition de la crise malheureuse qui a sévi aux États-Unis, en promettant ouvertement de ne pas altérer le caractère protecteur du tarif et de ne mettre aucune précipitation dans ce qu'ils feront.

Le ministre du Commerce nous dit, avec beaucoup de raison, je crois, que l'on ne saurait attendre du gouvernement, dans le moment, l'exposé d'une politique financière générale. J'admets cela. J'admets cela surtout si ce tarif doit conserver le caractère protecteur, mais si cette politique doit faire disparaître tout vestige de protection, ainsi que l'a promis l'honorable député, s'il s'agit d'une politique de libre-échange, ou d'un tarif de revenu seulement, on est là nécessité d'attendre ?